

Nous sommes au courant de la situation qui prévaut dans certains pays, où les pauvres gens ne trouvent rien à se mettre sous la dent, et où les autres ne peuvent vivre sereinement par crainte de représailles contre eux-mêmes ou leur famille. Sans vouloir dramatiser les choses, je pense que, si on réfléchissait un instant, on pourrait réellement apprécier les avantages de notre situation.

Il est sûr que nous aussi, nous avons des problèmes, mais, avec de la bonne volonté et de la pondération, on devrait sûrement trouver des solutions. D'ailleurs, dans les réformes en cours, les Canadiens se sentent protégés et considérés comme Canadiens à part entière. Mais, bien sûr que, pour en arriver à cette fin, certains compromis et sacrifices doivent être consentis de part et d'autre.

Nous ne pouvons demander à la province de Québec de donner pleins droits et privilèges à la minorité anglophone, si les minorités francophones importantes du reste du Canada, comme celles de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick, ne sont pas traitées sur un pied d'égalité. Lorsqu'on parle de respecter les droits des minorités, l'on ne doit pas le faire au détriment de la majorité. D'après moi, le sort des anglophones du Québec ne dépend pas seulement du gouvernement du Québec, mais surtout des gouvernements de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick. Car, il est sûr que, si ces gouvernements ne prévoient pas certains privilèges pour la minorité francophone sous leur juridiction, le même sort sera réservé à la minorité anglophone du Québec.

Je ne comprends pas certaines personnes, qui se veulent des défenseurs acharnés des Canadiens français, lorsqu'elles demandent la séparation de la province de Québec, car elles n'ignorent certainement pas que, en obtenant la séparation, elles abandonnent plus de 1,000,000 de Canadiens français vivant hors du Québec.

Je crois, honorables sénateurs, que nous tous, ici dans cette Chambre, devrions être les gardiens capables d'intervenir à toutes occasions où les droits des minorités seront brimés.

En ce qui concerne la réforme du Sénat, on devrait être sage, tout en tenant compte de l'opinion et de l'exigence de la population.

Personnellement, je suis d'accord en partie avec les propositions du projet de loi C-60 concernant le Sénat. Je serais d'accord que 50 p. 100 des sénateurs soient nommés par le gouvernement fédéral, et l'autre 50 p. 100 par les provinces, et ceci pour une durée de 10 ans. Mais, là où je ne suis plus du tout d'accord, c'est que les sénateurs soient nommés par les partis politiques, tant fédéraux que provinciaux. Car, pour moi, cette façon de procéder contribuerait à une extension désordonnée du patronage, sans égard aux besoins du pays et du Parlement. On pourrait me rétorquer que, dans la formule que je propose, le même danger existe. Cela est vrai, mais il est beaucoup plus facile à déceler et, en conséquence, plus facile à contenir, étant plus limité et identifiable.

● (1420)

[Traduction]

Mais je persiste à croire que le Sénat devrait poursuivre son travail et redoubler d'efforts pour assumer pleinement son rôle de gardien des libertés fondamentales et de champion de la paix et de la justice sociale.

[Français]

Vous me permettrez, honorables sénateurs, de lancer un appel à tous les media d'information qui auront un rôle très important à jouer, dans ces mois à venir, comme témoins rapporteurs lors des grands débats constitutionnels qui s'annoncent, rôle qui sera d'informer, d'une façon constructive, notre population, et de ne point céder à la tentation du parti pris et du préjugé, et ce, tant du côté anglophone que francophone.

Je demeure convaincu que, avec la collaboration et la bonne volonté de tous, l'on pourra conserver la paix sociale et l'unité de notre pays.

Je vous remercie, honorables sénateurs, de l'attention que vous avez portée à mon bref discours.

[Traduction]

L'honorable Florence Bird: Honorables sénateurs, c'est pour moi un honneur que l'on m'ait demandé d'appuyer la motion d'adoption de l'Adresse en réponse au discours du trône. Je suis flattée que l'on m'ait accordé ce privilège et confié cette responsabilité.

Je félicite le sénateur Rizzuto d'avoir fait une analyse approfondie et à point des problèmes qui menacent l'unité du pays.

L'occasion est bien choisie, je pense, pour vous exprimer ma satisfaction d'avoir été assignée à Carleton. J'ai choisi Carleton parce que c'était la circonscription de l'honorable sénateur Grattan O'Leary. Nous ne partagions pas les mêmes affiliations politiques, lui et moi, mais c'était néanmoins un ami précieux toujours prêt à m'aider et qui s'est toujours montré bienveillant à mon endroit. J'avais beaucoup d'admiration pour lui parce que c'était un journaliste de premier ordre; il a fait honneur à la profession que mon mari et moi-même avons exercée pendant de si nombreuses années.

Je me rends bien compte, malheureusement, que je ne pourrai jamais remplacer ici dans cet endroit historique la vivacité d'esprit, le sens de l'humour, la chaleur du tempérament irlandais et le bon sens pratique de mon prédécesseur. Je n'ai la présomption de l'égaliser que dans l'amour qu'il portait à notre pays. A cet égard, j'ai tout autant de constance qu'il en ait jamais eu.

Le discours du trône nous donne les grandes lignes des nombreux travaux essentiels au bon gouvernement du pays.

Nous avons la dure obligation d'imposer d'importantes compressions et restrictions budgétaires. Les sévères mesures d'austérité proposées doivent être appliquées avec efficacité, courage et célérité, si difficile soit-il de le faire. Le Canada a vécu au-dessus de ses moyens pendant trop longtemps, et pour un pays comme pour une famille, cette façon de faire ne peut mener qu'à un désastre inévitable.

J'appuie la décision du gouvernement de transférer des fonds dans des programmes de développement économique et social. Je suis convaincue que les services sociaux conçus pour aider les membres défavorisés de notre société doivent être réduits. J'appuie donc de tout cœur les mesures concrètes proposées par le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, l'honorable Monique Bégin. Elles devraient nous aider à améliorer le niveau de vie des nombreuses personnes qui vivent